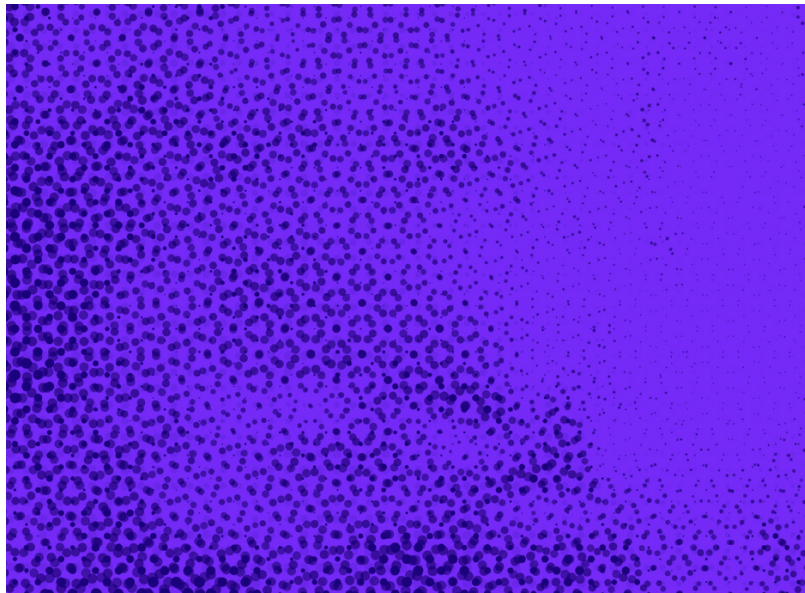


DEJEPS ASEC

**Diplôme d'État de la Jeunesse,
de l'Éducation Populaire et du Sport**

**animation
socio-éducative
et culturelle**



- Angers (49) Pays de la Loire
- 700 heures en centre de formation
- 1450 heures de stage en structure

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Objectifs de la formation

Cette formation prépare les professionnels de l'animation à :

- Concevoir et mettre en œuvre des projets d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et sportive.
- Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation.
- Réaliser une veille sur l'évolution des pratiques et des réglementations dans son domaine.
- Assurer la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets d'action dans une démarche d'éducation populaire.
- Mobiliser les partenaires et les acteurs locaux pour mettre en œuvre les activités de la structure.



Contenu

BC 1 : Animer et accompagner une équipe dans le champ de l'animation socio-éducative, culturelle ou sportive

- Organiser le travail d'une équipe en respectant le cadre légal et réglementaire
- Animer une équipe en s'appuyant sur la démarche participative
- Mettre en œuvre des actions d'accompagnement ou de tutorat
- Concevoir une intervention à visée pédagogique auprès d'une équipe
- Mettre en œuvre et évaluer une intervention à visée pédagogique

BC 2 : Concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle ou sportive

- Analyser les caractéristiques de territoires
- Analyser les besoins des publics visés
- Examiner les politiques publiques disponibles et mobilisables sur le territoire
- Analyser les caractéristiques de la structure
- Définir la finalité et les objectifs d'un projet d'action dans une démarche d'Éducation Populaire
- Définir un plan d'action
- Élaborer une démarche d'évaluation
- Élaborer un budget prévisionnel et la démarche de suivi budgétaire
- Mobiliser les financements

BC 3 : Mettre en œuvre et évaluer un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle ou sportive

- Coordonner la mise en œuvre des actions
- Réaliser le suivi du budget
- Réaliser le suivi matériel et logistique
- Rendre compte des résultats

BC 4 : Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle ou sportive

- Mobiliser les parties opérationnelles et les réseaux professionnels
- Concevoir et mettre en œuvre une démarche de communication et de promotion des activités conduites
- Mettre en œuvre des actions de représentation opérationnelles et techniques
- Alimenter les réflexions conduites afin d'assurer la représentation de la structure dans les dynamiques institutionnelles locales



Pré-requis

- Être titulaire d'un diplôme de Niveau IV du champ de l'animation, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles

OU

- Être titulaire d'un diplôme de Niveau III enregistré au répertoire national des certifications professionnelles

OU

- Attester un niveau de formation correspondant à un Niveau IV et se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois retracée dans un dossier accompagné d'une (ou des) attestation(s) de l'employeur ou de l'organisateur de l'activité

OU

- Justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles (correspondant à 1 600 heures minimum) retracés dans un dossier accompagné d'une (ou des) attestation(s) de l'employeur ou de l'organisateur de l'activité

À qui s'adresse la formation ?

- Directeurs d'associations, d'accueils de loisirs permanents
- Coordinateurs locaux
- animateurs professionnels
- Chargés de missions
- Formateurs
- Toute personne souhaitant exercer ces métiers

Processus d'entrée en formation

Délais d'accès : 15 jours avant la sélection

1

Dossier

A télécharger sur le site

2

Rédaction

Rédigez une note personnelle

3

Envoi

Envoyez-nous votre dossier complété avec les pièces justificatives

4

Sélection

Présentez-vous au test de sélection (si le nombre de candidats est égal/ supérieur au nombre de places en formation)

5

Positionnement

Participez aux deux journées de positionnement pour confirmer votre choix

6

Entrée en formation : 08 Mars 2027



Évaluation

L'obtention du diplôme dépend de la validation ou non des quatre Blocs de Compétences (BC) qui composent le programme de la formation. En cas de BC non validé, une session de rattrapage est organisée. Il est également possible de se présenter aux BC indépendamment les uns des autres en tant que candidat libre.

Lieu de la formation

2 rue de l'Esvière 49 000 Angers.

Proche du centre-ville et de la gare d'Angers.

En fonction des disponibilités, quelques hébergements peuvent être mis à disposition des stagiaires.

Possibilité de déjeuner sur place. (Réservation à la semaine)

Possibilité de stationnement sur place.

A l'intérieur du site, Le tiers-lieu de L'Esvière propose une restauration quotidienne à coût raisonnable

L'équipe pédagogique

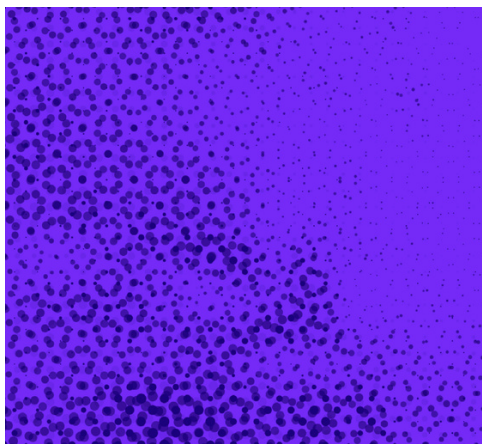
- Un responsable de formation : Christophe POIRAULT (animateur et directeur en Centres Sociaux)
- De nombreux intervenants extérieurs tous professionnels de leur domaine : coordinateurs de pôle animation (insertion, handicap, personnes âgées...), animateurs "d'aller-vers", chargés de mission territoire, techniciens des politiques publiques, etc.

Moyens et méthodes pédagogiques

- Activités de découverte : visites de structure, étude de cas, retours d'expérience.
- Activités d'apprentissage : démonstration pratique, apprentissage par les pairs.
- Activités de mise en situation professionnelle.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Toute situation de handicap fait l'objet d'une analyse précise de la DRAJES au regard des métiers exercés et des obligations réglementaires liées aux fonctions auxquels les diplômes préparent. Pour en savoir plus, contactez nous ou consultez notre site internet.



CONTACT

Vous avez des questions ?

Inscrivez-vous par mail à l'une de nos réunions d'information : 29 juin, 07 juin, 17 novembre (14h30) ou 06 octobre (18h)

LE GEPPS

Téléphone : 07 65 62 61 73

Mail : contact@legepps.fr

www.legepps.fr

